



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2022-2023 DE L'ASSOCIATION SATTVA YOGA SAILLANS

Nombre de membres présent.e.s : 3

Nombre de membres du bureau présent.e.s : 2

- Fenaille Lorraine, 20 chemin des 3 Croix, 26340 Saillans, membre et bénévole
- Mico Joanna, 38 chemin de Loche, Hameau de St-Etienne, 26150 St-Andéol, membre et bénévole
- Bhasin Sara, 232 chemin de Saint-Jean, 26340 Saillans, membre et bénévole
- Cappellin Emmanuel, 232 chemin de Saint-Jean, 26340 Saillans, Président
- Noir Sébastien, 232 chemin de Saint-Jean, 26340 Saillans, Trésorier

Nombre de membres représenté.e.s : 0

ORDRE DU JOUR

- Ouverture
- Approbation du précédent compte rendu d'Assemblée générale
- Approbation des comptes de l'exercice 2022-2023
- Affectation du résultat de l'exercice 2022-2023
- Fixation du montant de la cotisation 2023-2024
- Renouvellement des dirigeant.e.s

Le 11 septembre 2023, à Saillans, les membres de l'association Sattva Yoga Saillans sont réuni.e.s au 232 chemin de Saint-Jean, 26340 Saillans, en Assemblée Générale ordinaire sur convocation du président datée du 01.07.23.

L'Assemblée est présidée par M. CAPPELLIN, Président de l'association.

La séance est ouverte à 9h30.

OUVERTURE

M. Cappellin ouvre la séance et remercie les membres présent.e.s d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée. Il est assisté d'une secrétaire de séance, Mme Bhasin, membre et bénévole de l'association.

**APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE
RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Le précédent compte rendu d'Assemblée Générale (31.08.22) est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

**APPROBATION DES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE 2022-2023**

Présenté par Sara BHASIN.

Les comptes annuels définitifs de l'exercice 2022-2023, clos le 11 septembre 2023, sont:

CHIFFRE D'AFFAIRE	8 865,25 €
AUTRES PRESTATIONS FACTURÉES	3 865,00 €
TOTAL RECETTES	12 730,25 €
CHARGE FIXES ASSOCIATION	
COMMUNICATION	60,39 €
FRAIS BANCAIRE	56,04 €
ASSURANCE ASSO.	152,00 €
MATÉRIEL	31,00 €
CHAUFFAGE	600,00 €
FRAIS DEPLACEMENT	1 756,52 €
FORMATION & REMPLACEMENT	1 856,71 €
HÉBERGEMENT & LOC. SALLE	321,00 €
TOTAL CHARGES FIXES	4 833,66 €
RESULTAT ASSOCIATIF	7 896,59 €

Il est inclus dans le résultat associatif 2022-2023, un équivalent de 3'651,48€, correspondant aux 324 heures effectuées par les bénévoles de l'association, valorisées au SMIC horaire de 11,27€.

L'Assemblée approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2022-2023 tels que présentés.

**AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE 2022-2023**

L'Assemblée, comme conséquence de l'adoption de la résolution qui précède, décide d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice 2022-2023 comme suit:

Le poste "réserves" s'élèvera, après répartition du résultat, à la somme de 15'091,02€, soit 7'896,59€ additionné de la somme de 7'194,43 € déjà en réserve des années précédentes.

L'Assemblée approuve l'affectation du résultat à l'unanimité.

FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION

La cotisation pour l'année 2023-2024 sera d'un montant de 10€.

RENOUVELLEMENT DES DIRIGEANT.E.S

Membres sortant.e.s :

- Cappellin, Emmanuel, Président
- Noir, Sébastien, Trésorier
- Nombre de postes à pourvoir : 2

Membres candidat.e.s :

- Cappellin, Emmanuel, au poste de Président
- Noir, Sébastien, au poste de Trésorier

Sont élu.e.s :

- Cappellin, Emmanuel, au poste de Président, à l'unanimité
- Noir, Sébastien, au poste de Trésorier, à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h42.

Le Président de séance

La Secrétaire de séance

Shasin

